

## **Conseil des ministres du 18 octobre 2013**

### **MESURES DIVERSES EN MATIÈRE DE PENSIONS DU SECTEUR PUBLIC**

**Sur proposition du ministre des Pensions Alexander De Croo, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi concernant diverses matières relatives aux pensions du secteur public.**

Les dispositions contenues dans l'avant-projet répondent aux objectifs suivants :

- harmoniser la législation sur les pensions des fonctionnaires aux diverses modifications concernant le statut juridique, administratif ou pécuniaire de certains fonctionnaires ;
- mettre fin aux inégalités et aux discriminations et exclure l'octroi de doubles avantages de pension ;
- apporter des mesures visant la simplification administrative ;
- effectuer plusieurs corrections de forme et de contenu dans la législation en vigueur sur les pensions.

Le projet est soumis à la négociation syndicale et sera ensuite transmis pour avis au Conseil d'État.